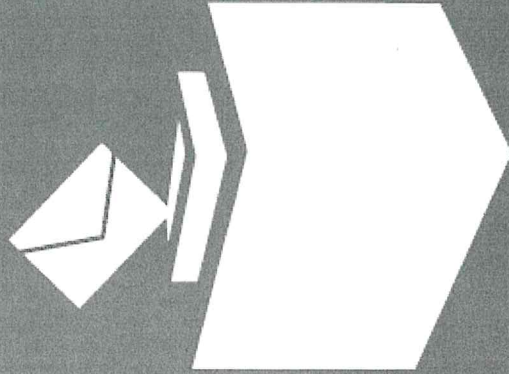


COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



 01

Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse **www.demarches.interieur.gouv.fr** dans la rubrique « Élections »

 02

Identifiez-vous* ou créez **votre compte** sur **www.service-public.fr**

 03

Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire

 04

Fournissez les pièces justificatives demandées, soit numérisées, soit par voie postale

*l'identification est également possible via France connect.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



@Place_Beauvau



/ministere.interieur



@ministere_interieur

www.interieur.gouv.fr